

14 février 2003, Québec

Allocution devant la Jeune chambre de commerce de Montréal

Madame la ministre d'État, Monsieur le ministre, Mesdames, Messieurs et chers amis,

C'est avec un très grand plaisir que j'ai accepté l'invitation formulée par la Jeune Chambre de commerce de Montréal. Par votre dynamisme, par votre clairvoyance, vous représentez l'un des lieux de réflexion avant-gardistes de notre société. Tout en représentant les entreprises, vous êtes à l'écoute des besoins des employés et des préoccupations de la population. Vous réalisez ainsi la nécessaire convergence entre les besoins des entreprises et les réalités de ceux qui travaillent.

Il y a près d'un an, la Jeune Chambre de commerce de Montréal suggérait, dans un mémoire adressé au gouvernement, que les jeunes parents puissent bénéficier, au sein de leur entreprise, d'une semaine de travail de quatre jours, afin de disposer de plus de temps pour élever leur famille. Cette mesure concrète imaginée pour réaliser une meilleure conciliation entre la famille et le travail a fait beaucoup de chemin depuis. Le gouvernement l'a intégrée dans sa politique de soutien aux familles, ce qui a suscité un large débat sur la qualité de vie des jeunes familles. Notre rencontre d'aujourd'hui est l'occasion de faire le point sur la semaine de quatre jours pour les jeunes familles, sur ses modalités et sur ses implications. Je voudrais surtout avec vous élargir le débat, en insistant sur la nécessité d'une approche intégrée et cohérente pour améliorer la qualité de la vie de famille. À cette fin, je souhaite vous rappeler certains prérequis qui constituent la clef de tout le reste, et évoquer plusieurs défis des prochaines années, qui sont en fait tous interreliés.

La croissance et la prospérité : la condition des progrès futurs

Tout d'abord, parlons de ces prérequis qui constituent la base et la condition de tous nos progrès futurs. La qualité de vie que nous voulons améliorer ne pourra être bonifiée si, à la base, nous ne bénéficions pas d'une croissance économique solide et d'une prospérité durable. Sur ce point, vous me permettrez d'être très fier des résultats que nous engrangeons actuellement.

La prospérité que nous vivons est sans précédent, aussi bien par rapport à nos performances passées que comparativement à nos voisins et concurrents. Notre croissance économique atteindra 3,8 % pour l'ensemble de l'année 2002, soit deux fois plus que la moyenne des vingt dernières années. Près de 170000 emplois ont été créés entre décembre 2001 et décembre 2002, le taux de chômage s'établissant maintenant à 8,6, l'un des plus bas niveaux en vingt-cinq ans. Notre croissance économique a dépassé en 2002 celles du Canada, des États-Unis, de l'Union européenne et du Japon. Elle est d'ailleurs supérieure à celle des économies du G-7 depuis 1998. En 2002, nous avons créé davantage d'emplois en valeur absolue que l'Ontario. Pour la première fois en cinquante ans, notre taux de chômage est à moins de 1 % de celui du Canada, et il est plus près qu'il ne l'a jamais été de celui de l'Ontario. Les taux de chômage ont atteint, en 2002, 8,4 % à Montréal et 6,3 % à Québec. Ils sont de 5,5 % à Lac-Mégantic et de 3,3 % à Varennes (données de 2001).